

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022**

Convocation faite le  
17/11/2022  
Délibération affichée le  
29/11/2022  
N° Délib : 39/2022

**OBJET : SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

L'an deux mil vingt-deux, le 23 novembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

**Etaient présents les conseillers municipaux :** CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - NICOT Kévin – SIMANSKI Yolande – SERGENT Nicolas

**Étaient absents excusés :** GOGUET Audrey (procuration donnée à CANILLAS Benjamin) – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu (procuration donnée à NICOT Kevin)– KREITER Pascal– ROUYER Gilbert

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur CANILLAS Benjamin** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.de Haussonville

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose l'action des parents d'élèves pour Noël, il propose une participation de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention de cent quatre-vingt-quinze euros (195€) à la coopérative scolaire de l'école de Haussonville.

Le Maire :  
Christian BOUCAUD